

## COMMUNAUTE DE COMMUNES CERE ET GOUL EN CARLADES

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 septembre 2024 - N°144 - 2024

**Date de convocation :** Le 30 septembre 2024 à 20h00, les membres de la Communauté de communes se sont réunis sous la présidence de Dominique BRU à Jou sous Monjou  
20 septembre 2024

**Date d'affichage :** 20 septembre 2024  
Etaient présents : Antoine GRICHOIS, Claude PRUNET, André BONHOMME, Josette VARET, Denis ARNAL, Marie-Noëlle MOULIER, Alain FALIERES, Jean Baptiste AMILHAUD, Linda BENARD, Philippe MOURGUES, André ROUCHY, Patrick LOLIVE, Dominique BRU, Annie DELRIEU, Katia FRANCOIS, Didier IRLANDE, Philippe LETANG, Philippe LE REVEREND, Michel LHUILLERY, Isabelle MELLIN.

**Nombre de délégués :**  
En exercice : 26  
Présents : 20  
Absents : 2  
Pouvoirs : 4  
Votants : 24

**Pouvoirs :**  
Philippe JAQUET à Antoine GRICHOIS  
Evelyne DELANOUE à André BONHOMME  
Philippe MATIERE à Pierre TEISSEDE  
Isabelle DENEYRAT à Isabelle MELLIN

Pour : 24  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Absents : Jean Baptiste BRUNHES, Michel BESOMBES

Monsieur Antoine GRICHOIS a été nommé secrétaire de séance

Code Nomenclature : 8.8  
N° d'ordre : 20

#### **OBJET : TARIFS EAU ASSAINISSEMENT 2025**

*Vu le code général des collectivités territoriales,*

*Vu la loi portant Nouvelle Organisation du Territoire de la République du 7 août 2015 notamment son article 64 relatif aux compétences des communautés de communes,*

*Vu l'arrêté préfectoral n°2000-1660 en date du 12 octobre 2000 portant création de la communauté de communes Cère-et-Goul en Carladès,*

*Vu l'arrêté n° 2017-1347 du 13 novembre 2017 prononçant le transfert des compétences eau et assainissement à la communauté de communes Cère-et-Goul en Carladès par ses membres ;*

*Vu l'arrêté n° 2022-1602 du 10 octobre 2022 portant changement du siège social de la communauté de communes Cère et Goul en Carladès.*

Suite à la commission eau, assainissement et réseaux du 12 septembre 2024, il est proposé de poursuivre le lissage des tarifs pour un tarif unique pour toutes les communes en 2026.

Les tarifs proposés pour 2025 sont les suivants :

## TARIFS EAU

	Tarifs HT retenu/m3	Abonnement Retenu
<b>Badailhac</b>	1,32 €	77,40
<b>Cros de Ronesque</b>	1,32 €	76,90
<b>Jou-sous-Monjou</b>	1,33 €	76,10
<b>Pailherols</b>	1,32 €	77,60
<b>Polminhac</b>	1,36 €	80,00
<b>Raulhac</b>	1,39 €	76,70
<b>St Jacques des Blats</b>	1,39 €	77,10
<b>St-Clément</b>	1,32 €	77,95
<b>St-Etienne de Carlat</b>	1,32 €	76,95
<b>Thiézac</b>	1,33 €	75,80
<b>Vic-sur-Cère</b>	1,34 €	76,25

Tarifs abonnés de l'ASA de Marfons : 91.67HT soit 110€ TTC

## TARIFS ASSAINISSEMENT COLLECTIF

	Tarifs HT retenu/m3	Abonnement Retenu
<b>Polminhac</b>	1,75 €	49,70
<b>Raulhac</b>	1,77 €	48,00
<b>St Jacques des Blats</b>	1,77 €	50,00
<b>St-Clément</b>	1,79 €	45,60
<b>Thiézac</b>	1,77 €	47,90
<b>Vic-sur-Cère</b>	1,85 €	50,00

Le Conseil communautaire ouï cet exposé et après avoir délibéré, à l'unanimité :

**APPROUVE** les tarifs 2025 tels qu'indiqués ci-dessus,

**AUTORISE** Madame la Présidente à procéder à toute démarche et à signer tout document nécessaire à la mise en application de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Fait à Vic-sur-Cère, le 1<sup>er</sup> octobre 2024  
La Présidente, **Dominique BRU**

Certifié exécutoire. Transmis en Préfecture.

